

Compte rendu de la FS du 27 février 2023

L'ordre du jour de cette instance comportait 7 points, dont 2 pour avis : le bilan santé et sécurité au travail, et les propositions d'actions.

Tout le reste était pour information.

Situation sanitaire

Le médecin n'était pas présent mais a transmis un bilan de la situation. Avec la temporisation de l'épidémie, les mesures anti-covid se sont allégées : plus d'isolement pour les cas positifs, mais aussi fin de la suspension du jour de carence pour covid, suppression du télétravail exceptionnel et des ASA spéciales, maintien tout de même de l'obligation de vaccination pour les personnels en milieu hospitalier (ceci inclus la trésorerie). Le nombre de cas de covid à la DDFIP 24 a sensiblement baissé.

Bilan santé et sécurité au travail

L'assistante de prévention nous expose le bilan. Une (trop) longue intervention au sujet des souris ergonomiques pour les services du SPFE et du SAPF aboutira à la programmation d'une visite du médecin et de l'assistante de prévention. Le problème de l'amiante est à nouveau l'occasion de souligner l'état de vétusté des locaux et le manque de moyens. Les formations proposées dans le cadre de la FS n'amènent pas de commentaires particuliers. Les exercices anti-incendies reviendront à la normale, l'épisode covid ayant fortement perturbé la bonne tenue de ces derniers.

Une solution à l'indisponibilité des registres santé et sécurité semble être trouvée.

M. Dumont, représentant du secrétariat général, propose un système de fiches disponibles pour tous à mettre en ligne sur Ulysse 24.

Solidaires a attiré l'attention sur le fait qu'aucun rapport n'a été rédigé sur la situation du site de Ribérac suite aux intempéries du printemps dernier notamment. De même, peu voire pas, de visites de l'assistante ou des membres de l'ex-CHSCT. La seule programmée pour les représentants fut annulée par certains d'entre eux.

Enfin, Solidaires s'oppose au discours de la direction qui, en termes de prévention, a tendance à vouloir se décharger de ses responsabilités sur les agents. Ce fut l'occasion d'un débat sur le rôle prépondérant de cette instance qui est justement la prévention.

Comment se targuer de faire de la prévention quand pour contrer les risques routiers on met en place le NRP qui a envoyé nombre de collègues sur les routes au lieu de les laisser travailler à proximité de leur domicile ? Que vont penser ces mêmes collègues de la formation « sécurité et sécurisation des déplacements urbains à vélo » ? La formation spécialisée du CSAL est là pour apporter des formations dont le contenu a du sens pour nos collègues pas pour la bonne conscience de quelques-uns.

Solidaires s'est abstenu pour le vote, au motif que le bilan est incomplet/insuffisant.

Bilan DUERP/PAP 2021/2022

Bilan difficilement représentatif et indigeste, du propre aveu de la direction. Les risques divers y sont exprimés en pourcentage par catégories sur l'ensemble des agents... de savants calculs qui en définitive ne sont guère parlants et surtout ne reflètent pas la réalité des choses, en particulier les RPS.

Comme chaque année, nous sommes étonnés de constater le nombre de risques résolus qui pourtant reviennent systématiquement... En effet la seule visite dans les services concernés du responsable des Ressources Humaines ne peut à elle seule effacer le mal-être au travail, les doutes quant à notre avenir et les ambiances délétères présentent ici ou là. Les réponses apportées une fois de plus à des maux persistants ne sont pas à la hauteur. On ne soigne pas des fractures avec un doliprane...

La direction a aussi, d'un commun accord avec elle-même, considéré qu'une partie du budget exceptionnel dédié aux conditions de vie au travail utilisé sur Ribérac notamment, relevait de la résolution de RPS... Une pirouette sémantique. Cependant, et avec précaution, M. Bianchini nous informe que le déblocage de ce type de budget pourrait être renouvelé. A suivre.

Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail

M. Dumont, représentant du secrétariat général nous expose à nouveau la note, la composition de la FS n'étant pas la même que le CSAL. Et à nouveau aussi, les mêmes remarques et commentaires, et les même réponses...

L'analyse de Solidaires reste donc la même : « C'est mieux que si c'était pire... »

Nous apprenons tout de même que désormais, et cela nous conforte dans notre analyse, que le directeur est seul décideur de l'utilisation des crédits de la FS. Une autre façon de ne pas nous demander notre avis...

Travaux de rénovation de la cité administrative

M. Deshayes nous expose le calendrier des travaux, de plus en plus incertain à mesure que les travaux sont éloignés. Il en ressort que la phase 1 des travaux devrait se finir vers fin avril. Commencera la phase 2 au déroulé incertain. S'agissant du changement des blocs froid de la climatisation, une grue sera installée sur le parking entraînant le blocage d'une partie de celui-ci. Par 3 fois, l'installation se fera le vendredi pour une utilisation le samedi, puis un démontage pour la semaine suivante, ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué et plus cher ?

Nous rappelons à cette occasion l'état déplorable de l'isolation du bâtiment A et de ses systèmes de chauffage/refroidissement. La politique immobilière de l'état ne prévoit bien évidemment pas d'augmentation de crédits. Nous enjoignons la direction de faire le tour des bureaux pour référencer les divers problèmes.

Comme nous parlons budget, M. Dumont nous signale, omission sur le point précédent, que les crédits de la FS sont aussi à engager à hauteur de 80 % pour le mois de juin au plus tard.

Propositions d'actions

Ce point est l'occasion de rappeler que les crédits de la FS ne doivent pas servir à l'entretien courant des bâtiments. M. Bianchini en convient.

L'urgence de certaines situations peut toutefois conduire à ces dépenses mais ne doivent pas constituer une échappatoire pour le budget directionnel.

Nous avons voté pour :

- la paroi de la cabine de douche à l'usage du personnel technique de la cité
- la réfection des toilettes du rdc du CFIP de Nontron (par souci d'égalité avec le CFIP de Sarlat)

Contre :

- l'achat d'un stock de fauteuils de bureau.

Pour Solidaires l'achat de fauteuils « ordinaires » doit être supporté par le budget de fonctionnement de la Direction et non par le budget de la Formation spécialisée. Bientôt peut-être demandera-t-on à cette instance de subvenir au manque de stylos et de papier dans les services...

Solidaires dénonce par là la volonté de la Direction bien aidée en cela par les compétences des nouvelles instances de banaliser des dépenses qui auparavant étaient clairement ciblées « dépenses courantes de fonctionnement ».

Questions diverses

Plusieurs points sont soulevés par les OS. Les plus notables étant la question du devenir des EDR et l'affectation de certains d'entre eux sur la future gestion de la redevance incitative du SMD3. 2 à 4 d'entre eux y seront affectés, probablement sur le site du SMD3. Les EDR auront en charge la gestion de la partie recouvrement mais cela soulève beaucoup de difficultés. La Direction ayant émis des doutes quant à la qualité du fichier.

M Bianchini a laissé entendre que la DDFIP 24 avait « vendu des données » à ce dernier en vue de la constitution de son fichier usager. Ceci fait écho à notre demande de précisions sur l'utilisation des données de la DGFIP lors du CSAL. Sans plus d'information, nous ferons remonter ce fait au bureau national de Solidaires et exigerons des précisions sur le sujet.

Gageons que cela fera l'objet d'un prochain point en CSAL, et non en FS qui n'est pas l'instance indiquée pour ce sujet.

De même la question du nombre et de la disponibilité des places handicapés du parking s'est posée.

Nous demandons aussi des précisions sur la nouvelle doctrine d'occupation des locaux qui fait état de transformations inquiétantes impactant fortement les conditions de vie au travail : Flex-office, open space, possibilité de travail dans des couloirs ou hall d'accueil, calcul des espaces de travail en ETP (temps partiel à 50 % = 1/2 place) !...Ce qui veut dire en d'autres termes que notre espace de travail ne sera pas calculé dans l'avenir en fonction du nombre d'agents mais en fonction du temps de présence de chacun...Déshumaniser nos missions ne suffit plus, la déshumanisation de nos espaces de travail est en cours...

Cette doctrine s'inscrit dans la politique de réduction du parc immobilier de l'État, confirmée sans état d'âme par la direction, qui n'a que peu d'information pour l'instant. Lorsque nous opposons conditions de travail, contraintes écologiques et futures suppressions de postes, on nous réplique évolution, progrès et économie...